



PRÉFET D'ILLE- ET-VILAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Grand Fougeray Demande de permis de construire pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque

Par arrêté préfectoral, une enquête publique relative à la demande de permis de construire déposée par la Société Grand Fougeray PV pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Grand Fougeray lieu-dit Le Conzais, sera ouverte du **jeudi 16 octobre 2025 à 9H00 au jeudi 20 novembre 2025 à 17h15 inclus**.

Le Préfet d'Ille-et-Vilaine est l'autorité compétente pour statuer sur la demande de permis de construire et délivrer un arrêté de permis de construire assorti de prescriptions ou un refus.

Madame Sophie LE DREAN-QUENEC'H DU, Docteur en médecine vétérinaire et en biologie, a été désignée en qualité de commissaire-enquêtrice.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable :

- sur support papier à la mairie de Grand Fougeray située 1, place François Dollier 35390 Grand-Fougeray, aux jours et heures habituels d'ouverture au public (hors jour férié), soit les lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h15 à 17h30, le mercredi de 9h00 à 12h30 et le jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h15 à 19h00 (sauf le jeudi 20 novembre 2025 dont l'horaire de clôture de l'enquête est 17h15)
- sur le site internet du registre dématérialisé à l'adresse web : <https://www.registre-dematerialise.fr/6603>, accessible depuis le site internet de la Préfecture : <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>
- sur support informatique au point numérique de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, 81 bd d'Armorique – 35026 Rennes cedex 9, les mardis et mercredis, sur rendez-vous au 02.21.86.24.79 ;

Chacun pourra consigner ses observations :

- sur le registre papier au siège de l'enquête publique ;
- sur le registre numérique, à l'adresse URL <https://www.registre-dematerialise.fr/6603>
- par courrier à adresser, à l'attention de la commissaire-enquêtrice, à la mairie de Grand Fougeray - 1, place François Dollier 35390 Grand-Fougeray, en précisant l'objet du courrier : Enquête publique Centrale solaire Grand Fougeray ;
- par courriel, à l'adresse mail enquete-publique-6603@registre-dematerialise.fr

Les observations doivent être exprimées entre le jeudi 16 octobre 2025 à 9H00 et le jeudi 20 novembre 2025 à 17h15 pour être recevables.

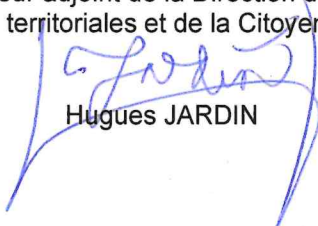
La commissaire-enquêtrice se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, à la mairie de Grand Fougeray située 1, place François Dollier 35390 Grand-Fougeray, aux dates suivantes :

- jeudi 16 octobre 2025 de 9H00 à 12H00,
- vendredi 7 novembre 2025 de 14H30 à 17H30,
- jeudi 20 novembre 2025 de 14H15 à 17H15.

Des informations peuvent être demandées auprès de la Société Grand Fougeray PV, 55 Allée Pierre Ziller - Sophia Antipolis 06560 VALBONNE, et précisément auprès du chef de projet de développement solaire, Mme Anne-Caroline DE MOULINS – e-mail : anne-caroline.demoulins@tse.energy – téléphone : 06 63 38 32 16.

Une copie du rapport et des conclusions motivées sera déposée à la mairie de Grand Fougeray et sur le site internet de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine et du registre dématérialisé pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à dater de la clôture de l'enquête.

Pour le Préfet et par délégation
Le Directeur adjoint de la Direction des Collectivités
territoriales et de la Citoyenneté



Hugues JARDIN